



## LIGUE REGIONALE D'ESCRIME BOURGOGNE FRANCHE COMTE



### Mixité des Pratiques et des Praticants **Bourse de l'engagement au féminin**

Dossier à renvoyer à Maître Jehanne MAZIRE, responsable technique de la Commission  
**Avant le dimanche 1<sup>er</sup> Décembre 2025**  
par mail ([jehanne.mazire@yahoo.fr](mailto:jehanne.mazire@yahoo.fr)) - Numéro de portable : 06.74.98.83.91

#### DOSSIER PRESENTE PAR

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction et club : .....

Mail : .....@.....

Numéro de téléphone : .....

#### INFORMATIONS GENERALES

*La candidate*

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Age : .....

Adresse postale : .....  
.....

Numéro de téléphone : .....

Mail : .....@.....

PHOTO

## ENGAGEMENT

*Description de l'engagement bénévole (lieux, date, durée, type d'actions...)?*

## MOTIVATIONS

*Quelles ont été les motivations, les difficultés rencontrées et les solutions trouvées pour atteindre les objectifs?*

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

*Toutes les informations qui vous semblent pertinentes ou complémentaires*

## AVIS

*Avis du maître d'armes de club :  
Mme/ M. ....*

*Avis du/ de la président.e de club :  
Mme/ M. ....*

*Vous pouvez joindre à ce dossier tous les documents que vous jugerez utiles ou pertinents à son étude par les membres de la commission (copie des diplômes obtenus...)*

**Dossier à renvoyer à Maître Jehanne MAZIRE, responsable technique de la Commission**

**Avant le dimanche 1<sup>er</sup> Décembre 2025**

**par mail ([jehanne.mazire@yahoo.fr](mailto:jehanne.mazire@yahoo.fr)) - Numéro de portable : 06.74.98.83.91**



# LIGUE REGIONALE D'ESCRIME BOURGOGNE FRANCHE COMTE

## Mixité des Pratiques et des Praticants

### Bourses régionales de la Commission Mixité

## Règlement 2025

**Article 1 :** Ces bourses ont pour objet de promouvoir en Bourgogne-Franche-Comté **l'image, la place et le rôle des femmes dans l'escrime en Bourgogne-Franche-Comté.**

**Article 2 :** Ces bourses sont de trois catégories cette année

- Catégorie 1 : « **Jeune Pousse sportive** » : ces bourses récompensent une jeune fille ayant tiré en catégorie M15 sur la saison sportive 2024-25 et ayant eu un parcours sportif méritant sur la saison considérée.  
Deux ou trois bourses de 250€ seront attribuées par le Jury de la Commission.  
Seront pris en compte le bilan sportif général de la candidate (résultat en fin de saison, progression tout au long de la saison), le comportement et attitude en compétition, les qualités développées.
- Catégorie 2 : « **Espoir régional au féminin** » : ces bourses récompensent une jeune fille ayant tiré en catégorie M17 sur la saison sportive 2024-25 et ayant eu un parcours sportif méritant sur la saison considérée.  
Une ou deux bourses de 250€ seront attribuées par le Jury de la Commission.  
Seront pris en compte le bilan sportif général de la candidate (résultat en fin de saison, progression tout au long de la saison), le comportement et attitude en compétition, les qualités développées.
- Catégorie 3 : « **Engagement au féminin** » : ces bourses récompensent une bénévole dont l'engagement a été notable et impactant sur sa structure en 2025, quel que soit le type ou le niveau d'engagement.  
Une ou deux bourses de 150€ seront attribuées par le Jury de la Commission.  
Seront pris en compte le type et la durée d'engagement et son impact sur la structure.

**Article 3 :** Les dossiers seront examinés par un Jury régional composé des membres permanents de la Commission Mixité, des membres invités (ancien dirigeant, bénévole, arbitre...), des représentants de clubs et/ou départements de la Ligue Régionale d'Escrime Bourgogne-Franche-Comté et des membres de l'Equipe Technique Régionale.

**Article 4 :** La récompense sera remise en présence du Président du club ou de son représentant lors de la cérémonie de remise des prix. L'absence de représentation d'un lauréat à la cérémonie vaut désistement d'office de la bourse. Le prix sera alors attribué au lauréat suivant dans la liste d'admission déterminée par le jury.

**Article 5 :** Les dossiers de candidatures sont disponibles sur simple demande par mail auprès de la responsable technique de la commission Maître Jehanne MAZIRE : [jehanne.mazire@yahoo.fr](mailto:jehanne.mazire@yahoo.fr) ou au 06.74.98.83.91.

**Article 6 :** La date limite de dépôt des dossiers est fixée au dimanche 1er Décembre 2025 pour toutes les catégories. Les clubs adresseront par voie électronique, les dossiers complets et signés, à la responsable technique de la commission, Maître J. MAZIRE

**Article 7 :** Les résultats du Jury régional seront notifiés par écrit aux candidats.

**Article 8 :** Les décisions du Jury sont souveraines. Si aucun des dossiers ne satisfait aux exigences du Jury, celui-ci se réserve le droit de ne pas attribuer de prix pour la bourse considérée.

**Article 9 :** La participation à ces bourses implique la connaissance et l'entière acceptation du présent règlement matérialisées par la signature de celui-ci par la candidate.

**Date :**

**Signature :**